

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Février

## LA CRISE MINISTÉRIELLE ET LA PRESSE

### Le Soleil :

« Est-ce M. Constans qui déposera le bilan ? Est-ce M. de Freycinet qui sera le ministre des dernières prières ? Est-ce M. Méline qui conduira le deuil ? A qui le tour ? Quelle est la victime qui va se sacrifier ? »

« Quel est l'homme dévoué qui va entrer en lutte contre l'insurrection des urnes électorales, contre le suffrage universel indigné, contre la France exaspérée. »

### L'Autorité :

« Le parti républicain, qui s'était reformé, concentré, groupé sous l'épouvante que lui causait le boulangisme, est irrémédiablement coupé en deux. »

« Il n'est pas admissible que les radicaux pardonnent aux opportunistes le tour effroyable qu'ils leur ont joué. »

« Au lieu, donc, de les avoir tous unis contre nous, lors des élections générales, nous les aurons divisés, coupés, éparpillés. »

### L'Intransigeant :

« La dissolution serait le seul remède à un état comateux qui ne peut aboutir qu'à la mort ; mais c'est précisément parce que le général Boulanger la réclamait que les députés qu'elle aurait atteints s'étaient exaspérés contre l'homme qui tentait de leur retirer ainsi le pain de la bouche. »

« Si M. Carnot reprend pour l'appliquer aux hôtes du Palais-Bourbon la proposition du général, ce n'est plus contre ce dernier, mais contre le premier que ceux-ci tourneront leur fureur. »

### La Liberté :

« Ce journal dit qu'il faut prendre le nouveau cabinet dans le Sénat et modifier l'orientation de la politique dans un sens libéral et conservateur. »

### Le Temps :

« Les traditions parlementaires commande- raient à M. Carnot de faire appeler M. Ferry ; mais, comme les radicaux auraient l'intolérance de ne pas l'accepter, il convient de constituer un cabinet d'affaires avec des hommes compétents pris parmi les députés qui ne sont inféodés à aucun clan, et qui sont éloignés de tout esprit de secte, pour faire voter le budget et maintenir l'ordre pendant l'Exposition. Si les radicaux renversaient un pareil cabinet, ils se suicideraient. »

### La République française :

« M. le président du conseil n'avait qu'à s'en tenir à son heureuse formule du manteau troué

de la dictature et du piège de la monarchie ; la Chambre, le parti républicain, le pays, qui ne s'est jamais soucié de la révision, ne lui deman- daient que cela. »

« M. le président du conseil a sacrifié sa for- mule à M. Clémenceau et, du coup, il s'est im- molé lui-même, de sa propre main. »

« Donc, M. le président de la République est libre entièrement, absolument libre : la Chambre s'est contentée de prononcer la mort sans phrases contre M. Floquet ; elle n'a cherché à lier par aucun ordre du jour, par aucune motion, par aucune manifestation, l'entière liberté du chef de l'Etat. »

« Cette table rase, que M. le président de la République a devant lui, engage au plus haut degré sa responsabilité : il a la République, l'avenir de la liberté, l'avenir même du pays entre les mains. »

« Il dépend de lui, de lui seul, d'être l'orga- nisateur de la victoire républicaine aux élections générales. »

### Les Débats :

« On ne regagnera le terrain perdu, on ne dis- soudra l'alliance qui nous menace, on ne détour- nera le courant qui nous entraîne, que si l'on a assez de perspicacité pour reconnaître le moment précis où les fautes ont commencé, assez de cou- rage pour rompre avec le passé tout entier, assez de vigueur pour imposer cette politique nouvelle aux adversaires qu'elle rencontrera, assez de résolution pour affirmer par des actes immédiats, et non pas seulement par des phrases, le retour à la modération et au bon sens. Suspension des laïcisations scolaires, retrait d'une loi militaire qui n'est qu'une loi de désorganisation, de tracas- serie et de gaspillage, impulsion vigoureuse im- primée à l'administration dans le sens exactement contraire à celui où elle marche en ce moment, rappel du duc d'Annale, tout cela est facile ; tout cela peut se faire sans le concours de la Chambre ; tout cela est indispensable si l'on veut inspirer quelque confiance à des millions d'électeurs qui n'ont que trop de raisons de ne plus croire aux charlatans du radicalisme, et qui ne croiraient pas davantage à des charlatans de modération. »

« M. le président de la République compren- dra-t-il la nécessité d'un pareil programme ? »

### La France s'exprime ainsi :

Le cabinet Méline se fera modeste. Il commen- cera par déclarer qu'il ne nourrit pas de vastes projets et qu'il se propose seulement de vivre jusqu'aux élections générales. Il ajoutera qu'il n'a d'autres intentions que de faire voter le bud- get de 1890 et de présider à l'inauguration de l'Exposition universelle. Comme mot de la fin, il dira qu'il se considère comme le dernier cabinet de la législature élue en 1885.

Ce sera le clou de sa déclaration, la menace sur laquelle il compte pour déterminer les députés radicaux à le laisser vivre.

Mais à cet égard, il convient de mettre dès à présent le public en garde. Sa menace de disso- lution, le cabinet le sait très bien, il ne pourra

pas la mettre à exécution. M. Méline n'a aucun décret de dissolution en poche, et M. Carnot ne consentira jamais à en signer aucun. Il sait trop bien qu'on ne doit pas provoquer le suffrage universel et que la prochaine Chambre ne tiendra aucun compte du programme Méline rédigé par M. Joseph Reinach.

### On lit dans la Lanterne :

Les journaux opportunistes et sénatoriaux, en préparant l'avènement d'un ministère ferryste, déclarent que les radicaux n'osent pas renver- ser un ministère modéré qui aurait la dissolution dans sa poche. Les radicaux se moquent de cette menace. La dissolution ne les effraie pas. Nous l'avons demandée, nous, les premiers, et nous préférons la dissolution dans les quarante-huit heures à quarante-huit heures d'existence d'un ministère dont chaque jour serait un tort irrépa- rable à la République. Le ministère Méline, tel qu'on l'annonce, est en effet un ministère de dis- solution, mais immédiate et forcée.

### JOURNAUX RUSSES

Les journaux constatent avec étonnement que le cabinet Floquet est tombé par suite d'une ma- nœuvre parlementaire, mais ils expriment la conviction que le général Boulanger ne renver- sera pas de sitôt la République.

La *Novoje Vremia*. — La seule chose qu'il y ait encore à faire, consiste à former un nouveau cabinet avec des sénateurs.

*Petersbourgskia Viedomosti*. — Nous regret- tons que la France, en raison de son désarroi intérieur, manque à l'Europe au point de vue de la situation politique internationale.

### JOURNAUX ITALIENS

Le *Popolo romano*. — Si on ne trouve pas le moyen d'opérer la concentration républicaine sur un programme positif, garantissant la stabilité du gouvernement, il sera difficile de résoudre la crise actuelle d'une façon satisfaisante.

### JOURNAUX BELGES

*L'Indépendance belge*. — La crise ministé- rielle qui vient d'éclater en France est un évène- ment beaucoup plus grave que ne l'a jamais été l'élection de M. Boulanger à Paris. Contre le candidat de toutes les réactions, il y avait néces- sairement union des républicains ; dans la situa- tion créée par la chute du cabinet Floquet, il y a déchirement du parti républicain en deux tron- çons, il y a guerre ouverte et déclarée entre les radicaux et les modérés, en face de l'ennemi com- mun, qui regarde satisfait, prêt à se porter alter- nativement d'un côté ou de l'autre, selon l'occa- sion.

Voici la liste ministérielle qu'on donnait dans la soirée comme la plus probable :

Présidence du conseil et agriculture : M. Méline.

Intérieur : M. Loubet.

Mais elles savaient bien que le guet se hasar- dait rarement de hors à cette heure, de peur d'être rossé d'importance par les ivrognes et les voleurs. Elles n'en firent pas moins un effort. L'épouvante leur donnait des ailes. Elles s'engagèrent sur le pont...

Celui-ci, dans la journée, était comme un champ de foire où les badauds fourmillaient autour des boutiques et des théâtres en plein vent : marchands d'orviétans, arracheurs de dents, marionnettes, joueuse de gobelets...

Oui, mais dès la tombée de la nuit il devenait désert, noir, suspect, terrible !...

Nos pauvres femmes ne pouvaient plus se soute- nir, et le pas qui les pourchassait se rapprochait sensiblement.

L'homme gagnait du terrain. Encore un peu il allait les atteindre !

Pour comble, un obstacle imprévu se dressa soudain devant elles...

C'était un sergent recruteur qui sortait d'un ca- baret situé à la place occupée maintenant par le magasin d'un opicien célèbre. Ce soudard équivo- que avait bu plus que de raison. Il paraissait d'une gaieté folle.

— Tiens ! s'exclama-t-il en se heurtant à nos foyardes, trois amours de pouppés qui courent le guilledou ! On va batifoler ensemble !...

Il n'eut qu'à ouvrir les bras pour barrer le pas- sage. Les malheureuses eurent beau se jeter en arrière. Il les réunissait dans une brutale étreinte :

— Allons, ne soyons pas farouches. Vénus fait bon ménage avec Mars et Bacchus. Un baiser, hein, là, mes poulettes.

Il n'avait pas achevé sa phrase, qu'il poussait

### Finances : M. Rouvier.

Affaires étrangères : M. Ribot ou M. Cambon.

Justice : M. Waldeck-Rousseau.

Instruction publique : M. Casimir Périer.

Guerre : Général Campehon ou général Jamont

Marine : L'amiral Krantz ou M. Barbey.

Travaux publics : M. Demôle ou M. Deluns-

Montaud.

Commerce : M. Yves Guyot.

## REVUE DE LA PRESSE

### DÉPARTEMENTALE

Cela finit toujours ainsi. Le tempérament l'emporte sur la raison et un beau matin le pré est arrosé du sang de cœurs généreux qui, en somme, pour aussi bien qu'il s'in- jurient, ne se veulent point de mal. Heureu- sement les conséquences de la rencontre de samedi, n'auront pas de funestes résultats et nous espérons bien que notre confrère de l'*Alliance*, auquel nous adressons nos com- pliments de condoléance, pourra bientôt reprendre la plume.

Nous donnons ci après les détails du duel :

### DUEL CARLE-DE LAFAURIE

#### Premier procès-verbal

M. Albéric Carle, rédacteur en chef du jour- nal l'*Alliance républicaine du Lot*, se considé- rant comme injurié par deux articles du journal le *Clairon du Lot*, publiés les 13 et 15 février, a prié MM. Guiraudies-Capdeville et Panouze, chevaliers de la Légion d'honneur, de demander à M. de Lafaurie, rédacteur en chef du *Clairon*, soit une rétractation, soit une réparation par les armes.

M. de Lafaurie a constitué pour témoins MM. Etienne Depeyre, avocat, et Georges Delbreil, avocat.

Dans un premier entretien, les divers moyens de conciliation n'ayant pas abouti, une rencon- tre a été décidée. MM. Guiraudies-Capdeville et Panouze ont revendiqué pour leur mandant la qualité d'offensé. De leur côté, MM. Depeyre et Delbreil ont soutenu que M. de Lafaurie avait été injurié le premier.

En raison de cette divergence, la question a été soumise à un arbitre désigné par les quatre témoins. La qualité d'offensé ayant été reconnue par l'arbitrage à M. de Lafaurie, les quatre té- moins ont réglé les conditions du combat ainsi qu'il suit :

La rencontre aura lieu demain, à 8 heures du matin, au champ de tir de Caillac, à l'épée de combat, avec gant de ville à volonté.

Un repos d'une minute sera imposé après trois

un grand cri et tombait foudroyé... L'homme qui suivait les trois femmes était arrivé comme une trombe et l'avait abattu d'un coup de poing. Après quoi, cet homme mit le chapeau à la main, et d'une voix franche et ronde :

— Demoiselles, demanda-t-il, le chemin de la place Royale ?

.....  
Nous avons laissé notre ami Joël sur le seuil de la *Cour des Coches*.

Tout d'abord, le brave garçon avait éprouvé un malaise profond en se sentant seul et perdu dans Paris comme un noyé au fond de la mer. Son regard avait interrogé toutes les figures, toutes les tournures. Volontiers, il eût sauté au cou du premier venu, si le visage de celui-ci ne lui eût point été tout à fait inconnu.

Mais ce n'était pas un gaillard à s'endormir in- définiment dans la torpeur et le découragement. Quelque chose l'avait tout à coup tiré de son en- gourdissement. Ce quelque chose était le cri de son estomac. Notre Breton avait l'appétit de son âge.

Or, il se rappelait en ce moment qu'il n'avait pas mangé depuis le matin.

— Il faudrait pourtant, pensa-t-il que je me mis- se en quête de la table et du logement.

Ensuite, il avait réfléchi à ce que mademoiselle de la Tremblaye lui avait dit en le quittant...

La jeune fille allait habiter les environs de la place Royale. Pour se rapprocher d'elle, c'était donc de ce côté qu'il devait chercher un gîte. Main- tenant, où se trouvait-elle, cette place ?

C'est ce dont il s'était enquis à un quidam.

(A suivre.)

28 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### PREMIÈRE PARTIE

#### A la Recherche d'un Père

VIII

De ces lanternes, grand'mères des réverbères d'antan, il y en avait à peine une soixantaine pour une ville qui commençait à compter un demi-mil- lion d'habitants.

Aussi, dès les dernières lueurs du jour, les rucs en deuil se transformaient-elles en autant de soli- tudes sombres, au fond desquelles grouillait une armée de *malvolants* : charlatans, bohémiens ti- relaine, coupeurs de bourses, mendiants valides, faux estropiés, laquais sans place, soldats sans com- pagnie, chercheuses d'aventures et coureuses de remparts.

Nos trois voyageuses n'étaient rien de tout cela. C'est pourquoi elles se dépêchaient, de peur de mauvais rencontre.

Soudain, à l'embranchement de la rue Croix-des- Petits-Champs et de la rue Saint-Honoré, un pas sonore martela le pavé derrière elles.

Toutes trois, elles se regardèrent avec une in- quietude naissante. Puis, sans échanger un seul

mot, elles précipitèrent leur allure. La personne qui les talonnait précipita la sienne.

Elles tournèrent à droite elle tourna à droite. Elles se jetèrent, dans la rue du Roule, puis dans celle de la Monnaie. Elle enfla ces deux rues à leurs trousses.

— Décidément, on nous suit, fit la brune, dont la voix tremblait.

— C'est un homme, dit la petite dame d'Heudi- court. Je l'ai aperçut tout à l'heure en me re-tour- nant. Un homme armé. J'ai vu briller dans l'om- bre le pommeau de son épée.

La troisième, la blonde, pensa tout haut :

— On m'a peut-être reconnue... J'ai nom- bre d'ennemis à la cour... Si l'on en voulait à ma vie !

Elle doubla le pas. Ses compagnes l'imitèrent. L'homme au pommeau d'épée fit de même...

Epeurées, elles se mirent à courir. L'homme se mit à courir pareillement. Elles prirent par le quai du Louvre. Il prit également le quai...

En proie à une terreur qui grandissait sans cesse elles allaient appuyées les unes aux autres, essou- flées, haletant, sentant mutuellement palpiter leur cœur...

— Jésus Dieu ! je n'en puis plus ! murmura la nièce du maréchal.

Et la brune qui était près de défaillir :

— Nous n'arriverons jamais au faubourg Saint- Jacques.

Leur compagne essaya de leur donner du cou- rage :

— Marchons toujours... Voici le pont Neuf... Nous rencontrerons peut-être une patrouille du guet...

minutes d'action. Un repos pourra être accordé à la demande de chaque partie.

L'acculement contre un obstacle motivera un arrêt. Le combat sera suspendu pour cause de repos d'abord et ensuite pour cause de désarmement ou de bris d'épée; et pour cause de chute, pour cause de blessure, pour cause de violation des règles du duel.

La parade avec la main gauche est absolument interdite. Le combat ne cessera que sur l'avis conforme des témoins et du médecin.

Fait en double à Cahors le 15 février 1889.

Pour M. de Lafaurie : Pour M. Carle :  
E. Depeyre. Guiraudies-Capdeville.  
G. Delbreil. Panouze.

Deuxième procès-verbal

Conformément aux indications du procès-verbal dressé hier, M. de Lafaurie, assisté de MM. Depeyre et Delbreil; M. Carle, assisté de MM. Guiraudies-Capdeville et Panouze, se sont rencontrés au lieu convenu et à l'heure indiquée.

Après les recommandations d'usage, le combat a commencé. Après trois minutes d'engagement, un repos a été prescrit.

A la deuxième reprise, M. Carle a été touché à l'avant-bras droit. Le combat a été continué. A la troisième reprise, une seconde blessure ayant 2 centimètres de profondeur, reçue par M. Carle également, a mis fin à la rencontre, de l'avis unanime des témoins et des médecins.

Fait en double, à Cahors, le 16 février 1889.

Pour M. de Lafaurie : Pour M. Carle :  
E. Depeyre. Guiraudies-Capdeville.  
G. Delbreil. Panouze.

Le *Courrier du Lot* saingle d'importance ce malheureux centre-gauche, sur lequel il est décidément de mode de taper à outrance :

La République fut établie avec cette conviction chez ceux qui la votaient qu'elle resterait toujours ce qu'elle était alors, je veux dire honnête et que jamais elle n'arriverait jusqu'au règne des radicaux, des socialistes et des révolutionnaires.

Et cependant, peu à peu, on en est arrivé là. Les modérés ont cédé peu à peu du terrain tantôt sur une question, tantôt sur une autre, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, mais enfin ont cédé, et toujours ont fini par voter les propositions radicales.

Un projet de loi déposé sur le bureau des Chambres, et tout d'abord repoussé avec indignation par les modérés, était sûrement voté deux ans après.

On aurait à peine, il y a douze ans, écouté Clémenceau; aujourd'hui, quand l'assassin Félix Pyat est à la tribune, les modérés demandent à leur doux président, l'inutile Méline, de faire taire la droite qui ose interrompre le forçat communal.

Voilà le fond qu'on peut faire sur ces hommes. Et cependant, ils sentent bien, ces centre-gauchers, que la Commune est à la porte, mais lâches par caractère et poules mouillées par principe, ils s'inclinent devant ceux qui crient plus haut qu'eux, et béatement, hypocritement, vous disent que tout cela c'est la faute des réactionnaires!

Ah! si la droite les soutenait, venait à eux! Mais la droite ne veut pas, alors il ne reste plus qu'à aller à la Commune.

Tristes malheureux! Et ce sont eux qui osent nous dire qu'ils relèveraient la France!

L'entrée du centre-gauche dans le gouvernement futur serait la chute certaine, inévitable, au bout de quelques mois.

Car il nous faut ce qui manque d'une façon suprême au centre-gauche : le courage de l'autorité.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Les journaux des Deux-Sèvres publient un excellent article de notre compatriote et ami, M. Vène, professeur d'histoire au Lycée de Niort, sur cette patriotique association, chère à tout cœur français : l'Alliance Française. Nous reproduisons avec plaisir ces lignes; puissent-elles amener de nombreux adhérents dans le Lot.

Nous sommes malheureusement bien divisés en France sur certaines questions importantes; une pourtant a, je crois, le rare bonheur de réunir l'universalité des citoyens français : c'est celle de l'extension de l'influence de la patrie commune.

Tous nous désirons grand, prospère, puissant et respecté ce cher pays de France qu'il suffit d'avoir vu pour l'aimer. Mais contribuons-nous tous à obtenir un résultat aussi magnifique ?

Le doute est permis à cet égard; c'est pourquoi des hommes de bonne volonté se sont groupés et ont fondé une association pour porter au loin le nom, et avec le nom, les bienfaits de la France.

Cette association, quelques-uns de ceux qui liront ces lignes la connaissent : c'est l'Alliance Française, association nationale pour la propagation de notre langue dans les colonies et à l'étranger. Fondée le 21 juillet 1883, elle a été reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République, en date du 23 octobre 1886.

L'Alliance Française voit tous les jours augmenter le nombre de ses adhérents. Ce succès si rapide est justifié par le programme qui est de nature à mériter le consentement de tous les partis.

L'Alliance Française, en effet, se préoccupe d'opérer une concentration : mais cette concentration n'est ni républicaine, ni conservatrice; elle est nationale et purement nationale.

Quel est donc le programme de l'Alliance? Propager la langue française à l'étranger et aux colonies. Pour le remplir? envoyer des livres, des revues, employer tous les moyens de diffusion; fournir des subsides aux écoles lointaines, leur procurer des professeurs de français quand elles ne les possèdent pas; enfin, au fur et à mesure que les ressources de l'Alliance augmentent, faire des écoles, à elle seule.

Un semblable programme peut être accepté par tous, sans distinction de partis. Aussi l'Alliance a à sa tête M. Victor Duruy, ce ministre libéral et progressiste du second Empire, que l'Université aime et respecte et qui est une des gloires les plus pures de notre nation.

L'Alliance a pour secrétaire perpétuel M. Foncin, inspecteur général de l'instruction publique, qui lui a dévoué son infatigable activité; pour archiviste, M. l'abbé Duchesne, membre de l'Institut et maître de conférences à l'école des Hautes Etudes.

Le conseil d'administration ne comprend que des hommes connus par leur attachement à la patrie, par leur dévouement incessant au bien public et qui tous les jours rendent de nouveaux services à la France.

— Oui, murmura le Manchot, il est en sûreté avec nous.

En ce moment plusieurs personnes pénétrèrent dans la chambre à coucher.

Le Mayor commanda du geste le silence, et il regarda.

Tout à coup il fit un brusque mouvement en arrière.

— C'est lui! murmura-t-il avec épouvante; oh! mes pressentiments ne me trompaient pas!

Le Loupeur, voulut l'interroger, mais le Mayor lui imposa silence du regard et se replaça au judas.

C'était en effet Bernard, Tabera et le policier qui venaient d'entrer.

Depuis la place de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, ils avaient suivi les traces de la voiture de remise.

Après maints et maints détours, car la voiture n'était pas venue directement, et à plusieurs reprises elle avait fait de brusques crochets afin d'embrouiller ses traces, mais sans parvenir à dépister l'habile batteur d'estrade; qui semblait douée d'une seconde vue et marchait avec une sûreté implacable, était enfin arrivé tout droit devant la porte de la maison de la rue du Terrier-aux-Lapins, habitée par le Loupeur.

Là, Bernard avait fait une halte de deux ou trois minutes.

Puis, dès que ses compagnons l'avaient eu rejoint, ils s'étaient enfoncés dans le corridor sombre ou, pour mieux dire l'allée,

Il avait monté les trois étages et s'était arrêté devant une porte en disant seulement ces deux

— Qu'il nous suffise de citer MM. Jules Simon, Léon Say, Spuller, Bardoux, de Pressensé, Ribot, l'honneur de notre Parlement; MM. Pasteur, Renan, Taine, Maspéro, Geoffroy, Jules Zeller, de Parieu, Georges Picot, qui appartiennent à l'Institut de France; M<sup>e</sup> Rousset, une des gloires du barreau de Paris; l'historien diplomate Rothan; enfin des publicistes comme Charles Bigot et des professeurs comme MM. Lavisé, Liard et Drapeyron.

L'Alliance est fière de compter parmi ses fidèles des hommes de cette haute valeur; elle s'enorgueillit encore d'avoir pour adhérents des financiers, des industriels, des commerçants; mais elle est heureuse surtout de pouvoir recruter l'honnête ouvrier comme le modeste paysan.

C'est pourquoi elle s'adresse aux bourses les plus humbles : pour être adhérent, il suffit de verser, par année, un minimum de six francs; c'est bien peu, six francs.

De plus, ce n'est pas une association dont la masse des membres doivent se contenter de verser timidement leur cotisation : l'Alliance Française s'est hardiment décentralisée : il y a un comité d'action à Paris; mais dans toutes les régions ont été institués des comités locaux où chacun peut avoir le plaisir de surveiller lui-même les progrès de l'Alliance.

Dans le département des Deux-Sèvres, ce comité existe : il a pour président d'honneur M. l'inspecteur d'académie; pour président effectif, M. Lamarre, notaire, et pour secrétaire, M. Sœur, professeur au Lycée Fontanes.

Que tous ceux qui désirent appartenir à l'Alliance apportent à M. Lamarre la modique somme de six francs : ils feront une bonne œuvre et accompliront un devoir patriotique. Ce devoir, la vaillante population des Deux-Sèvres le remplira; car elle aime par-dessus tout la patrie, l'histoire est là pour l'attester.

Notre faible appel en faveur de l'Alliance sera entendu : aussi nous sommes assuré que tous ceux qui, à Niort, ont souci de la grandeur de la France, voudront aller écouter un éloquent conférencier qui, sans trop tarder, viendra dans notre ville parler de l'Alliance Française.

L'orateur, dont M. Foncin a bien voulu nous annoncer la venue prochaine, jouit d'une grande réputation dans le monde qui s'intéresse aux travaux historiques et aux découvertes géographiques. Il portera la bonne parole et achèvera de faire connaître l'Alliance au succès de laquelle tout notre dévouement est acquis, parce que travailler pour l'Alliance, c'est combattre pour la France.

L. VÈNE,

Professeur d'histoire au Lycée Fontanes.

MARIAGE

Hier a été célébré le mariage de M<sup>lle</sup> Amadiéu, fille de M. Amadiéu, contrôleur des contributions directes en retraite, avec M. Ducombeau, caissier de la Trésorerie générale de Limoges.

Nombreux cortège de parents et d'amis. Sur le parcours, une foule considérable stationnait, et la curiosité publique était surtout excitée par la présence à la noce de leur cousin germain, de trois frères jumeaux : les jeunes Ducombeau, tous trois engagés volontaires et sous-officiers au 131<sup>e</sup> de ligne, sur lesquels tous les regards sympathiques se portaient, accompagnés des commentaires les plus flatteurs. Il est certain que le cas est unique et bien digne de remarque.

— C'est là.

Le policier avait alors fait les trois sommations obligatoires.

Elles étaient demeurées sans réponse.

— Cet homme est sans doute sorti? dit-il en se tournant vers Bernard.

— Non, il est chez lui et il n'est pas seul, j'ai vu les traces de miss Lucy Gordon : ces traces s'éloignent de la maison, mais j'en ai découvert d'autres toutes fraîches et que je connais depuis longtemps, elles s'arrêtent à cette porte.

— Celles du Mayor et de son âme damnée Félicy Oyandi. Il y a peine une heure qu'ils sont venus et il ne sont pas partis; d'autres sont venus avant eux ce matin, mais ils sont repartis; dans ces deux dernières traces il y en a une même que je crois reconnaître. Ce serait bizarre que cet homme fût venu ici!

— Mais peut-être l'homme qui habite ici a-t-il quitté son appartement par une autre porte?

— Nous aurions aperçu ses traces au dehors, dans la rue ou sur la chaussée, répondit nettement Bernard; il y est, et, je vous le répète, il n'est pas seul.

Le policier n'en était plus maintenant à s'étonner de ce qu'il entendait et de ce qu'il voyait : il n'insista pas et força la porte.

Ils entrèrent.

Bernard marchait en avant, regardant et examinant tout avec la plus sérieuse attention.

— Les oiseaux se sont échappés, dit-il en pénétrant dans la chambre à coucher. Mais le nid est encore chaud.

— Comment ont-ils pu fuir? demanda le poli-

Les témoins de la mariée étaient MM. Labro, négociant et M. le commandant Fichoux; ceux du marié : MM. Bousquet, contrôleur principal des contributions directes et Ducombeau, ancien magistrat. M. Costes, maire de Cahors, qui présidait au mariage civil a, dans quelques mots heureux, souhaité aux jeunes époux tout le bonheur qu'ils méritent si bien. M. Belvéze, archiprêtre de la Cathédrale, a béni le mariage religieux. Les orgues étaient tenues par l'habile organiste de la Cathédrale, et la nombreuse assistance était sous le charme de l'archet magistral du frère du marié, M. Louis Ducombeau, unissant les accords du violon à la musique sacrée.

Le soir, le nombre des invités s'augmentait encore d'éléments jeunes, tous dispos à la danse, et un bal charmant couronnait délicieusement cette fête de famille.

Nous joignons nos vœux à ceux qui ont été exprimés bien éloquemment et bien sincèrement, dans la soirée d'hier, pour le parfait bonheur des jeunes époux.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Niquet, officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps d'armée, passe au 12<sup>e</sup> corps. M. Falcon, officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe au 17<sup>e</sup> corps, passe à la division d'Oran.

VOLONTARIAT

M. le ministre de la guerre, consulté au sujet du volontariat d'un an en 1889, aurait fait communiquer aux intéressés la réponse suivante :

« Il est probable que la loi du volontariat d'un an sera encore appliquée en 1889; mais il ne faut pas perdre de vue que la nouvelle loi militaire, actuellement en discussion, prévoit la suppression du volontariat. Les examens de cette année seront donc probablement les derniers ».

Le ministre de la guerre vient de décider que pendant l'Exposition, chaque régiment de France enverra une délégation composée de sous-officiers et de soldats désignés par le sort pour visiter pendant huit jours le palais du Champ-de-Mars.

ÉQUIPEMENT DES TERRITORIAUX

Le ministre de la guerre, vient, conformément aux avis exprimés par les chefs de corps d'armée, de donner des instructions formelles aux magasins d'habillements et au service de l'intendance pour qu'à l'avenir les territoriaux incorporés soient équipés au même titre et dans les mêmes conditions que les troupes de l'armée active et de réserve. Cet avis a été motivé non seulement par les réclamations de chefs de corps, mais par les plaintes des intéressés.

LES SOUS-OFFICIERS

S'il est une question intéressante entre toutes celles que le remaniement de la loi organique militaire a remises en discussion, c'est assurément celle du rengagement des sous-officiers, contrepoids indispensables du service à court terme.

Les seuls vrais sous-officiers que nous ayons à l'heure actuelle ne sont-ils pas, en effet, les sous-officiers de préférence, c'est-à-dire les rengagés? Mais combien sont-ils? Une poignée;

L'avenir militaire fait remarquer qu'il serait temps, grand temps d'en finir avec cette loi sur le rengagement des sous-officiers ballottée jusqu'ici entre le Sénat et la Chambre, au grand préjudice des intérêts de l'armée. Elle est actuellement soumise à une délibération de la commission de l'armée au Palais-Bourbon, et il est à craindre malheureusement qu'avec son intransigeance bien connue, celle-ci ne repousse, malgré leur incontestable utilité, les amendements adoptés par le Sénat, pour faciliter le rengagement.

cier. Nous avons visité l'appartement, il n'existe pas d'autre sortie, et là se trouve le gros mur de séparation avec la maison voisine.

— C'est vrai, dit Bernard, il doit y avoir pourtant quelque issue secrète; cherchons donc, nous trouverons, car ils sont certainement sortis.

— Pas de ce côté, toujours, dit le policier; c'est matériellement impossible.

— Alors, cette issue se trouve dans le parquet ou dans le plafond, reprit Bernard gaiement; avec un peu de patience, nous la découvrirons, soyez tranquille; du reste, c'est plaisir de lutter avec des gaillards de cette force. Allons, à l'œuvre.

— Essayons, je ne demande pas mieux, dit le policier. Tout cela m'intéresse au plus haut point; jamais, depuis trente ans, je n'ai suivi d'une façon aussi étrange les traces d'un bandit; cela bouleverse toutes mes théories.

— Eh! fit tout à coup Bernard en se penchant vers le tapis.

Il venait d'apercevoir la marque, imperceptible pour tout autre que lui, des deux montants de l'échelle sur le tapis.

Machinalement il leva les yeux au plafond. La suspension de la lampe avait son dernier mouvement de balancement, mais si faible qu'il était presque impossible de l'apercevoir.

— C'est par là qu'ils se sont envolés! s'écria-t-il.

Le Mayor en avait assez. Il n'était plus besoin d'en apprendre davantage, la piste était retrouvée.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE LES MORTS-VIVANTS

XXI

COMMENT LE LOUPEUR REÇUT UNE VISITE A LAQUELLE IL NE S'ATTENDAIT PAS, ET DE QUELLE FAÇON IL QUITTA SON DOMICILE.

— C'est très ingénieux, dit le Mayor, en s'étendant sur le sol du grenier; cette idée est-elle de vous ?

— Certainement. Déjà plusieurs fois j'ai eu recours à cette cachette dans des cas comme celui-ci j'ai fait pratiquer cette trappe par deux ouvriers très habiles, morts depuis longtemps déjà.

— Je vous en félicite, reprit le Mayor avec un sourire énigmatique; de sorte que, grâce à la mort de ces deux hommes, vous êtes aujourd'hui seul maître de votre secret ?...

— Mon Dieu, oui ! répondit le Loupeur avec un accent incisif; seuls, votre compagnon et vous, partagez ce secret aujourd'hui avec moi.

— Et ce n'est pas nous qui le trahisons, dit le Mayor avec une fausse bonhomie.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire, et Mlle Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles sont chargés d'inspecter, cette année, les écoles de l'Académie de Toulouse, par suite des écoles de notre département.

CHEMINS DE FER

Le Journal Officiel a publié l'état comparatif des recettes encaissées par nos grandes Compagnies de chemins de fer en 1887 et 1888. Il nous permet de constater que la Compagnie du Midi a été la plus atteinte de toutes nos lignes françaises. Malgré une étendue de 2,890 kilomètres en 1888, en augmentation de 108 kilomètres sur 1887, qui n'accusait que 2,702 kilomètres, la recette totale n'a produit que 84,404,016 francs en 1888, contre 84,752,745 francs en 1887, soit une perte de 348,726 fr., laquelle s'accentuerait davantage si l'on déduisait le produit des 198 kilomètres nouvellement exploités.

Cahors

La foire du 16 février, favorisée par une belle journée, a été assez importante; les divers marchés étaient bien garnis :

Bœufs ou vaches en vente 550. Ceux destinés à la boucherie ont été livrés à raison de 25 à 28 fr. les 50 kilos; les bœufs de travail se sont vendus au cours des derniers marchés.

Moutons ou brebis en vente 2400 : les gras se sont vendus de 0 fr. 60 à 0,65 le kilo, poids vif; les agneaux destinés à l'élevage étaient livrés au cours des derniers marchés; les gras ont été très recherchés et vendus à un bon prix.

Porcs gras 56 : prix moyen de 42 à 47 fr. les 50 kilos, poids vif. Les petits, au nombre de 150, étaient recherchés à des prix variant de 15 à 25 fr., selon grosseur et qualité.

Blé en vente : 300 hectolitres, prix moyen 18 fr. 25 l'hectolitre; maïs en vente : 300 hectolitres, prix moyen 10 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre, de 4,50 à 5 fr. l'hectolitre. Les truffes, de 4,50 à 5 fr. la livre. Les volailles grasses, de 0,55 à 0 fr. 60 la livre.

UNE VICTIME DE LA MISÈRE

Le sieur Antoine Batut, propriétaire à Cahors, venait dimanche soir, vers cinq heures, de sa propriété située à Regourd, lorsque arrivé environ à un kilomètre du bureau de l'octroi de Labarre, il aperçut dans le fossé de la route, un homme étendu. S'étant approché, il reconnut le nommé Richard, âgé de soixante-quatre ans, qui paraissait inanimé. M. Batut s'empresse de le relever et de le déposer sur sa charrrette. Immédiatement transporté à son domicile, au faubourg Labarre, il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. On suppose que ce malheureux a succombé par suite de la grande misère dans laquelle il se trouvait. Il laisse sa veuve malade et trois enfants en bas âge dans le plus grand dénûment.

CONTRAVENTION

La police a dressé procès-verbal au nommé G... Joseph, âgé de 23 ans, cocher, pour n'avoir pas tenu les guides d'un cheval attelé à une voiture appartenant au sieur Grelet Jean, voiturier, rue Fondue-Basse et avoir brisé avec cette voiture mal dirigée, la devanture du Café Richelieu.

Parnac

Vendredi soir, le sieur Joulet, dit le Zouave, passeur au bac de Langle, après avoir fait dans son bateau une ample moisson d'épaves qui, grâce à la crue du Lot, étaient fort nombreuses, remontait, halé par son fils, le fort courant que bordent les amas rocheux de la Cévonne de Langle, quand, par suite d'un heurt ou d'une fausse manœuvre, le bateau chavira et vint butter avec sa cargaison contre les rochers.

Le malheureux Joulet, quoique nageur habile, n'a pu éviter le choc, et, lorsque son fils s'est précipité à son secours, il était horriblement meurtri et tout en sang. On désespère de le sauver.

Saint-Denis

Le professeur titulaire de la chaire d'agriculture du Lot a donné, dimanche, 17 février, une conférence agricole à Saint-Denis près Martel, dans la salle de la Mairie.

Sujet de la conférence : Mildew, Blac-rot; enseignement agricole.

Martel

Marché du 16 février. — Cinq cents kilos environ de truffes, provenant des territoires de Cuzance, Cressensac, Martel, l'Hôpital-St-Jean, se sont vendus au prix moyen de 10 fr. 50 le kilo. Le blé a valu 20 fr. l'hectolitre. Les noix, dont le prix baisse constamment, ne se sont vendues que 4 fr. 25 l'hectolitre.

Reilhac

L'épidémie de fièvre typhoïde est heureusement en décroissance. Sur une soixantaine de cas il y a eu huit décès, dont cinq jeunes filles âgées de moins de vingt ans.

La correspondance publiée récemment exagérerait donc le chiffre des décès, ainsi que la panique des habitants et l'état de malpropreté des rues de Reilhac. Tout le monde a fait son devoir. Les voisins des malades ont généralement rivalisé de zèle pour leur procurer les soins nécessaires. La population a particulièrement remarqué le dévouement de notre pasteur, M. l'abbé Selves.

Une épidémie semblable, mais plus terrible encore, eut lieu à Reilhac il y a une trentaine d'années.

Montcuq

Malgré la neige, la pluie et le froid, la foire du 14 février a été assez belle.

Les transactions sur les bœufs d'attelage ont été assez actives; une augmentation sensible a eu lieu sur les bêtes à laine; le foiral des cochons gras était abondamment pourvu et plusieurs de ces animaux ont trouvé acquéreurs à 45 fr. les 50 kil.; les veaux se payaient 75 cent. le kil.; à la halle aux grains le blé se vendait 20 fr. l'hectolitre.

En un mot, nos cultivateurs constataient, avec satisfaction, une reprise générale sur toutes les affaires.

Brive

Mercredi matin, au réveil, le nommé Labonne, soldat au 80<sup>e</sup> de la classe 1885, né à Saint-Cernin (Dordogne), a été trouvé mort dans son lit. On croit qu'il a succombé à une congestion cérébrale. Il venait d'être nommé soldat de première classe depuis le 9 février, et, la veille, il fit lui-même l'appel de la chambrée.

Figeac

M. Vival, maire de Figeac, vient d'être promu lieutenant au 131<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

Gourdon

Le 11 courant, vers 7 heures du soir, un malade s'est introduit dans l'église de Baladou. Le vicairie de la paroisse, entrant peu à près dans la sacristie, remarqua que certains ornements étaient changés de place et que deux chérubins avaient disparu. Entendant un bruit insolite dans l'église, il se dirigea du côté d'où venait ce bruit et vit au même instant un individu s'engager dans la tribune; il l'interpella, lui demandant ce qu'il faisait à cette heure; il n'obtint aucune réponse; mais, insistant, l'individu lui remit une chérubine; l'autre a été trouvée dans l'église. Le vicairie constatait également, un moment après, qu'on avait cherché à ouvrir le tabernacle.

La gendarmerie fut immédiatement prévenue. Le coupable qui n'est autre qu'un nommé Arlie, âgé de 32 ans, né à Martel, sans domicile fixe, a été arrêté et conduit devant M. le procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

On a trouvé en la possession de cet incorrigible filon, qui a déjà subi dix condamnations pour vol, divers ornements d'église; il avait caché une custode dans son soulier.

ACCIDENT

— Dimanche dernier, vers quatre heures de l'après-midi, le garçon du sieur Cayla, boulanger, traversait la place du Majou, conduisant un cheval attelé à un char-à-bancs et marchant à une allure assez vive. Malgré ses avertissements, un paysan des environs, qui causait dans un groupe, ne se gara pas assez vite et fut heurté par le cheval qui le renversa sur le pavé. Dans sa chute, ce brave homme se fit sur le côté droit de la joue une blessure d'où le sang coulait avec assez d'abondance. Relevé immédiatement, il fut amené dans le magasin de Mme Boudet, où il reçut les soins de M. le docteur Calmeille.

CURIEUSE AFFAIRE

— Le commerce de notre ville dit le Gourdonnais, a fréquemment à se plaindre de l'installation des déballages qui attirent la clientèle à l'aide de réclames parfois mensongères. Nous lui recommandons la curieuse affaire qui vient d'avoir son dénouement devant le tribunal correctionnel de Dunkerque; peut-être pourrait-elle leur fournir, à l'occasion, le moyen de se défendre contre des agissements qui constituent une véritable concurrence déloyale.

Dans cette ville, on annonçait dernièrement, que six wagons contenant des vêtements confectionnés, venaient d'être saisis en gare et que le tribunal de commerce en avait ordonné la vente.

Un magasin, rue Jean-Bart, fut ouvert par M. Jourdan, qui avait imaginé cette réclame; et les clients alléchés arrivèrent en foule.

Les tailleurs dunkerquois intentèrent alors un procès contre Jourdan pour concurrence déloyale, attendu qu'il n'y avait jamais eu saisie en gare.

Le tribunal de commerce a condamné M. Jourdan à 100 fr. de dommages-intérêts pour chacun des demandeurs, qui sont au nombre de six.

Le tribunal a, en outre, décidé qu'une certaine publicité sera donnée à cette affaire, et cela, au gré des demandeurs.

Leyme

Par les soins du directeur de l'établissement de Leyme, tous les vieux bâtiments constituant l'ancienne enceinte de l'asile se trouvent en voie de démolition. L'ancienne église de la commune, annexée depuis trente ans aux dépendances de l'asile, sera également détruite pour être édifiée dans un endroit qui sera choisi ultérieurement.

— En taillant du bois sur un établi, le sieur Lacam, de Larrégaudie, village de Leyme, garçon de 19 ans, s'est coupé net l'index de la main gauche.

Rodez

Le tribunal de commerce de notre ville vient de prononcer la faillite de M. Germain, banquier à Rodez.

Un mandat d'amener a été lancé contre M. Germain.

Périgueux

Depuis près de deux années, M. Hardy, l'archéologue distingué, avait découvert dans un abri sous roche situé à Raymond-en-Près-Chancelade, des gisements d'alluvion et de débris de squelettes d'hommes et d'animaux ayant appartenu aux époques les plus reculées du renne et de la pierre; et depuis cette époque il avait continué ses recherches. Cette persévérance a été couronnée de succès. Il vient de découvrir à un mètre soixante-quatre centimètres de profondeur, sous trois couches différentes de terrains un squelette entier d'homme le corps replié sur lui-même en flexion forcée.

Ce squelette reposait sur le côté gauche, la tête inclinée, les deux bras repliés, la main gauche était appliquée contre la tête. Le cadavre a été ramassé sur lui-même qu'il n'avait que 67 centimètres de long sur 40 centimètres de large.

Saint-Flour

Le train 920 a été arrêté jeudi, par une couche de neige de soixante centimètres qui couvrait la voie, au kilomètre 703, près de Talizat, sur une longueur de 300 mètres.

VÉNUS

Depuis quelque temps, la planète Vénus excite vivement la curiosité de tous ceux qui s'intéressent à l'astronomie.

Dès qu'il est nuit close et quand le ciel est pur, cet astre acquiert un éclat tel qu'il est impossible de le confondre avec les étoiles. Sa puissance lumineuse doit aller en augmentant de jour en jour jusqu'au 25 mars. A partir de cette date, elle ira en s'affaiblissant rapidement.

Il est rare que Vénus se montre dans des conditions aussi favorables à son éclat que celles qui sont fortuitement réunies cette année.

Les astronomes s'en réjouissent parce qu'elles leur permettront de déterminer si Vénus a un satellite, si elle a une atmosphère comparable à celle de la Terre, si elle possède réellement les hautes montagnes et les éruptions volcaniques que quelques observateurs ont cru y voir.

FAITS DIVERS

LA TRADUCTION DES ÉVANGILES PAR M. LASSERRE

La congrégation de l'Index vient de mettre en interdit la traduction française des évangiles de notre compatriote M. Henri Lasserre qui fut le fondateur du pèlerinage de Lourdes.

M. Lasserre est allé à Rome pour obtenir la levée de cette interdiction.

Tirages financiers

OBLIGATIONS A LOTS DE PANAMA

Voici le résultat du tirage des obligations à lots du Canal de Panama :

Le numéro 1,741,117 gagne 250,000 fr.  
Le numéro 1,081,994 gagne 100,000 fr.  
Les numéros 1,790,699 et 968,706 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 1,297,208 et 1,658,911 gagnent chacun 5,000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. : 1,559,193, 1,784,259, 1,805,113, 1,794,511, 593,935.

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs.

1,089,410	1,441,731	696,852	1,735,503
587,387	1,115,317	613,317	1,528,433
245,122	1,708,081	543,873	984,092
1,350,386	500,950	575,274	61,566
1,817,025	1,600,202	398,859	1,545,798
1,718,712	1,669,666	180,833	697,552
1,444,511	459,955	1,672,331	1,618,138
1,796,320	122,962	1,343,705	1,395,349
412,456	1,299,725	1,757,736	940,330
907,240	17,003	422,684	1,945,963
1,587,272	1,521,136	559,906	804,539
156,714	175,281	1,232,193	339,999
4,893,842	229,099.		

Tous les numéros gagnant les gros lots appartiennent à des obligations non placées.

Le montant des lots gagnés par les obligations non placées s'élèverait à 425,000 fr. sur 440,000.

L'Exposition Universelle

MM. Dietz-Monin, Teisserenc-de-Bort et Poirier ont convoqué une réunion des présidents des groupes classés de l'Exposition universelle. La réunion s'est tenue dimanche soir dans les salons Lemardeley.

M. Teisserenc de Bort a expliqué le but de la réunion. Il s'agissait de décider s'il n'y avait pas lieu de faire une démarche auprès de M. Carnot pour le prier d'user de toute son influence afin, dans l'intérêt de l'Exposition, d'amener une sorte de trêve politique. Le texte d'une adresse rédigée dans ce sens a été adopté par l'assemblée. Une délégation a été nommée séance tenante, et a porté le document au président de la République.

L'EXPLOSION DE CHARTRES

L'explosion du bureau de poste n'est nullement due à la dynamite.

C'est dans le local affecté à la poste que l'explosion s'est produite. Elle a soulevé le parquet et brisé tout le matériel.

Les vitres ont été projetées jusque sur les marches de la cathédrale et les lames du parquet se sont enfoncées dans le plafond. Seize employés étaient présents dans le bureau au moment de la catastrophe. Ils ont tous été plus ou moins sérieusement atteints. Quatre d'entre eux sont blessés assez grièvement. Toutefois, ils ne paraissent pas en danger de mort.

La commotion a été si violente qu'elle a renversé la femme et la bonne du receveur des postes qui habite le premier étage au-dessus du bureau. Tous les objets accrochés au mur sont tombés. Plusieurs meubles ont été renversés.

Il a été immédiatement procédé au sauvetage des blessés qui ont été transportés à leur domicile où les soins nécessaires leur sont assurés. Tous sont atteints aux pieds et aux jambes.

Le parquet a commencé une instruction. On suppose qu'une fuite de tuyau de gaz passant sous le plancher a déterminé l'accident. Fort heureusement, à l'heure où s'est produite l'explosion, tout le courrier était distribué, et il y avait peu de monde dans le bureau. Le commencement d'incendie qui s'était déclaré a été rapidement éteint.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 18 février, soir.

La démarche de M. Méline auprès de M. Carnot, en vue de remettre son mandat, a été décidée dans une réunion à laquelle assistaient les futurs collaborateurs du président de la Chambre, MM. Rouvier, Casimir Périer, Dautresme, Loubet et Ribot, qui avait accepté le portefeuille des finances.

THÉÂTRE DE CAHORS

Fournées St-Omer

Vendredi, 22 février 1889

UN

CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE

Comédie nouvelle en 3 actes

BOURSE. — Cours du 18 février 1889.

3 0/0	83 85
3 0/0 amortissable (nouveau)	87 60
4 1/2 0/0 1883	104 02
Actions Orléans	1,373 75
Actions Lyon	1,343 75
Action Panama	56 00
Obligations Orléans 3 0/0	406 75
Obligations Lombardes	304 80
Obligations Saragosse	360 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889	90 00

Une très curieuse et intéressante brochure, donnant les moyens de guérir les maladies et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczéma chronique, est envoyée gratis et franco sur demande à M. VINCENT, pharmacien, à Grenoble (Isère).

De mieux en mieux !

Thorigné (Sarthe), le 25 mai 1888. — Depuis que ma femme fait usage des Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) elle ne ressent plus les maux d'estomac dont elle se plaignait depuis longtemps; elle va de mieux en mieux. Je vous autorise à le publier. SORTI. (Sig. lég.).

Je, soussigné, déclare qu'une longue suite d'expériences, tant dans les hôpitaux de Paris qu'en ville, m'ont mis à même de constater que la Pâte de Regnaud, préparée et confectionnée par M. FRÈRE, convient parfaitement dans les rhumes et catarrhes pulmonaires. Cette pâte, aussi agréable au goût qu'un bonbon, ne saurait être malfaisante, quoique prise à doses élevées, parce qu'elle ne contient ni opium, ni aucun autre principe actif. C'est sans doute à cette cause, au choix des substances qui la composent, et surtout au mode particulier que M. L. FRÈRE emploie pour la confectionner, que doit être attribuée sa supériorité manifeste sur les autres pectoraux connus jusqu'à ce jour.

Signé : F. PARISSET,

Médecin des hospices de Paris, Membre des Conseils supérieurs de Santé et de salubrité, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine.

Fabrication et gros, Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Dans toutes les pharmacies.

Causerie Médicale.

En ce moment tout le monde tousse. Qu'est-ce que je prendrais bien Docteur pour calmer ma toux? Il n'est aucun médecin à qui cette question ne soit adressée. Je soigne en ce moment plusieurs malades atteints d'affections des bronches. J'ai essayé de tous les remèdes préconisés, pastilles, pâtes, etc... L'un de mes malades, assez gravement atteint, m'affirmait que ce qui l'avait le plus soulagé, c'est le Sirop pectoral de Pierre Lamouroux. Cette affirmation venant à l'appui de bien des remarques que j'ai faites à l'endroit des bons résultats obtenus par l'emploi de ce Sirop, je n'hésite pas, dût mon adhésion passer pour une réclame, à la signaler à nouveau à l'attention de mes confrères, dont un grand nombre, je le sais, en font usage dans leur clientèle et personnellement.

(Extrait du Journal l'Avenir Médical).  
Nota. — Nous rappelons que l'authenticité du véritable Sirop pectoral de Pierre Lamouroux est garantie par la signature et l'adresse de son inventeur : Pierre Lamouroux, pharmacien, 45, rue Vauvilliers, Paris.

ETUDE

de M<sup>e</sup> LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n<sup>o</sup> 7.

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors et suivant exploit de Balitrand Léon, huissier à Cahors, en date du seize février mil huit cent quatre-vingt-neuf, le tout enregistré.

La dame Pauline Bessières, sans profession, épouse du sieur Louis Bach, cultivateur, domiciliés tous deux à Limogne, a formé contre son mari une demande en séparation de biens et M<sup>e</sup> Lacosse a été constitué pour avoué de la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme :

Cahors, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué de la demanderesse, Signé : LACOSSE.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 846<sup>e</sup> livraison (16 février 1889). — Texte : Le commis de M. Bouvat, par J. Girardin. — Les Toubouai de l'archipel de Cook, par Louis Sevin. — Tout droit, par \*\*\* — Conservation de la viande par \*\*\*. — Une partie de campagne par Christophe. Dessins de Tofani, Ed. Zier, Christophe. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, Boulevard Sain-Germain, 79 à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1467<sup>e</sup> livraison (16 février 1889). Voyage dans la Sénégambie et dans la Guinée portugaise, par M. le capitaine Brosselard. — 1888. — Textes et dessins inédits. — Douze gravures de Th. Weber, Thiriart, E. Ronjat, Taylor, A de Bar et P. Langlois et deux cartes. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Sain-Germain, à Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux. Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande. On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Les irritations de poitrine, les rhumes, catarrhes, bronchites, sont efficacement combattus par le SIROP ET LA PATE DE SÈVE DE PIN MARITIME DE LAGASSE, préparés avec la sève fraîche recueillie dans les Landes au moment où le pin maritime est dans toute sa vigueur.

GOVERNEMENT PORTUGAIS

420,000 obligations 4 1/2% de 500 fr., pour : 1<sup>o</sup> Conversion de 340,617 obligations, solde des emprunts 5%; — 2<sup>o</sup> Conversion de 2,250 contos de reis de dette intér.; — 3<sup>o</sup> Travaux des ports.

Intérêt et remb<sup>t</sup> des Obligations exempts, hors du Portugal, de tous impôts portugais.

Remb<sup>t</sup> au pair, au plus tard en 75 années, par tirages semestriels. Intérêt annuel : 22 fr. 50, payable par semest. le 1<sup>er</sup> oct. 1889 et les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> oct. de chaque année, en Portugal et à Paris, Londres, Berlin, Francfort, Darmstadt, Amsterdam, Bruxelles.

Les Oblig. 5% des divers emprunts sont appelés au remb<sup>t</sup> à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain. Remb<sup>t</sup> des Obligat. non échangées à la Caisse ou le titre aura été déposé et un mois après le dépt. A partir du 1<sup>er</sup> juin 1889, les demandes de remb<sup>t</sup> et les dépts ne pourront plus être effectués qu'en Portugal.

Les porteurs des obligations 5% pourront, par privilège, jusqu'au 21 février inclusivement, opérer l'échange, titre pour titre, de leurs obligations 5% de jouissance courante : il leur sera bonifié une soule de 29 fr. 50 ou de 24 fr. 50 par obligation échangée de 505 ou 500 francs.

PRIX D'ÉMISSION : 489 fr. 30 c.

JOUISSANCE En souscrivant... 50 » A la répartition... 100 » Du 20 au 5<sup>e</sup> mars... 150 » Du 20 au 25 avril... 150 50

La libération à la répartition donne droit à une bonification de 1 fr. 50; ce qui fait ressortir le prix à 488 francs nets.

On souscrit : JEUDI 21 FÉVRIER

Et dès à présent par correspondance, à Paris, BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, CREDIT INDUSTRIEL, CREDIT LYONNAIS, SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS.

aux Succursales de ces Établissements

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPÔTS, à Lyon.

On aura la cote officielle à Paris, Londres, Berlin, Francfort, Amsterdam et à Bruxelles.

Beaucoup de jeunes gens sont étonnés de voir que les capsules de Santal du commerce ne donnent pas les mêmes résultats que celles de Midy. L'explication en est facile : le commerce vend sous le nom d'essence de santal des produits provenant de toutes variétés de bois de Santal, souvent vieux et altérés. M. Midy, au contraire, emploie exclusivement le Santal frais de Mysore, dont il a distillé cette année un million de kilogrammes. Cette essence fine, suave et pure, ne fatigue jamais l'estomac et guérit en 48 heures les affections qui exigeaient des semaines et des mois de traitement avec le copahu, le cubèbe ou les injections. Comme garantie, chaque capsule porte le nom Midy.

La statistique des médicaments employés dans les hôpitaux de Paris constate l'efficacité du traitement par le santal, si largement popularisé par M. Midy. En effet, la consommation du copahu et du cubèbe dans ces établissements, a diminué de plus de moitié tandis que celle de l'essence de Santal est en grande augmentation. Le Santal frais de Mysore que distille et emploie exclusivement M. Midy est celui qui produit les résultats les plus rapides; aussi faut-il exiger sur chaque capsule le nom de Midy.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre Constipation, Bile, Glaires Maux d'Estomac Manque d'Appétit, Maux de Tête Etourdissements Douleurs, Rhumatismes 1<sup>fr</sup> 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

DENTS ET DENTIERS

Perfectionnés Garantis Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENÈVRES TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux Établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16 à BRIVE

Poudre Dentifrice Alcaline, Elixir Leucodonte

PRÉVENANT LA CARIE ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS

Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Table of train schedules for Chemin de Fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Cahors, Capdenac, and Cahors with departure and arrival times.

ÉTABLISSEMENT Hydrothérapique, 6, Allées Fénélon, CAHORS

M<sup>me</sup> Sabatié prévient le public qu'elle a fait placer un

CALORIFÈRE AUTOPYROGÈNE

et que, dès aujourd'hui, son établissement est chauffé.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy l'Evêque (Lot)

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

MODES DE PARIS

M<sup>me</sup> DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

L'ATLAS NATIONAL Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

GAZ DE CAHORS

VENTE DE CHAUX

Chaux pour la construction (l'hectolitre) 1 fr. 10

Chaux pour amendements id 0 35

PRIS A L'USINE A GAZ

H. LAMRAULT & C<sup>ie</sup> Éditeurs PARIS 61, Rue de Rennes, 61 LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE INVENTAIRE RAISONNÉ Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

Le propriétaire-gérant, Layton.